

1 SPORT

Pour la FSCF, les activités sportives concourent à l'épanouissement et au développement de la personne. C'est aussi parce que ses structures affiliées s'engagent dans une démarche d'accessibilité du plus grand nombre qu'elles participent à la cohésion sociale, à la recherche d'intégration de tous. Soucieuse de promouvoir de la façon la plus large possible les activités sportives auprès du plus grand nombre, la Fédération souhaite inciter ses structures affiliées à s'ouvrir et à développer des pratiques adaptées et répondant aux attentes des différents besoins de la population.

1.1 NOTRE ANGLE D'APPROCHE

Le volontaire pourra engager un programme de promotion des activités sportives pour tous. Il devra accompagner la structure dans la reconnaissance de ses activités, mais aussi proposer des formes d'activités nouvelles, ou répondant à des besoins spécifiques et facilitant l'accès à la pratique du plus grand nombre (des plus jeunes aux seniors, des familles, des personnes en situation de handicap, isolées ou en situation d'exclusion).

Pour exemple, la FSCF a conçu un programme d'éveil en direction des tout-petits (3 à 6 ans). Il s'agit d'aider l'enfant à se développer en lui proposant un large panel d'activités, afin qu'il puisse choisir, éveiller sa curiosité et ainsi éviter toute spécialisation précoce ou pratique intensive.

1.2 EXEMPLE DE MISSIONS :

- Identifier les actions à mettre en place pour promouvoir les activités de l'association, et auprès d'un public le plus large possible ;
- Envisager des accueils spécifiques ou des activités en lien avec des institutions spécialisées (publics cibles : handicap, personnes âgées, jeunes en situation d'exclusion ou d'échec, ...) ;
- Initier des animations sportives dans les écoles du quartier permettant aux jeunes de découvrir différentes activités ;
- Participer à la mise en place de rencontres sportives ouvertes à tous ;
- Accompagner l'association dans la découverte et la mise en place de nouvelles activités, de nouvelles formes de pratique ;
- Initier la mise en place de stages sportifs tout public, sous la responsabilité des professionnels et des bénévoles de l'association ;
- Ouvrir un lieu d'accueil proposant des activités sportives à des populations n'ayant pas nécessairement accès à de telles propositions ;
- Créer une relation avec les publics exclus de toute forme de pratique (espaces urbains ou ruraux) ;

- Aller au-devant de jeunes et de leur famille en les incitant à venir découvrir les installations, en organisant des opérations ponctuelles ludiques pour leur faire découvrir différentes activités, en lien avec les animateurs des différentes disciplines ;
- Amener une population à une pratique sportive régulière, en lui faisant découvrir l'effet bénéfique sur la santé, tant physique que psychologique ;
- Favoriser la convivialité et des rapports coopératifs.